



Ogy-Montoy-Flanville

Bulletin Municipal

N° 31 - Janvier 2026

www.ogy-montoy-flanville.fr

mairie.omf@orange.fr

Rédacteur François Dietrich

☐ Administration générale

➤ Recensement de la population

A cet effet, 3 agents recenseurs ont été nommés. Il s'agit de Victoria Demette et Anna Helin, ainsi que de Pierre Simonin. Le coordonnateur communal est Alain Bastien, adjoint au Maire. Le prochain recensement général de la population de la commune aura lieu du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2026. Les agents recenseurs seront amenés à rencontrer les habitants pour effectuer les opérations de collecte. Merci de leur réserver un bon accueil.

➤ Recensement intermédiaire de l'INSEE

La population de référence au 1er janvier 2023, en vigueur à compter du 1er janvier 2026, est de 1 838 habitants. Une augmentation de 61 habitants depuis le recensement de 2020, soit sur 5 ans une augmentation de 12 habitants par an.

➤ Dernières naissances 2025

Bienvenue à Clément Wawerinitz, à Zerrin Gulën et Louise Pauly, les derniers nés de 2025 !

➤ Nouvel adressage de la rue principale à Montoy et à Ogy

Il convient pour faciliter la fourniture de services publics, pour les secours et les services de livraisons, d'identifier clairement les adresses des habitations. Considérant qu'il existe deux rues principales, l'une à Montoy et l'autre à Ogy, le Conseil municipal a décidé de renommer la voie libellée à Montoy rue Principale en rue Principale de Montoy, sans modification des numéros de voirie et avec le même code postal 57645 et celle de Ogy en rue Principale de Ogy sans modification des numéros de voirie et avec le même code postal 57530.

➤ Subvention du Département de la Moselle

Les travaux n'ayant pas pu se réaliser dans les temps impartis, la Commune a demandé et obtenu la prorogation de la subvention du Conseil Départemental de la Moselle (15 000 €) pour les travaux de sécurisation du carrefour rue Principale - rue de la Chappe.

➤ Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en mairie. Chaque administré a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne, via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE.

☐ Aménagement

➤ Aménagement de sécurité rue de la Planchette

La Commune a procédé à l'étude de différents types d'aménagements sur cette voie. Les solutions envisagées sont la pose d'un ralentisseur de type "coussin berlinois" chiffré à 10 410,31 € ou des ralentisseurs en bande à 1 500 € l'unité. Les riverains seront consultés pour avis.

➤ Aménagement de sécurité rue du Faubourg côté Cugnot

Il a été déposé auprès du Département de la Moselle, gestionnaire de la RD 69 F, le projet d'aménagement de coussins berlinois pour casser la vitesse sur cette voie. Le projet n'est pas validé par le Département au motif que l'implantation de ce type de ralentisseur nécessite une largeur de chaussée de 5,5 m. Sur cette voie la largeur disponible n'est que de 5,30. Un autre aménagement sera envisagé.

➤ Aménagement de sécurité rue des Vignes

Suite à la sollicitation d'une habitante de la rue des Vignes sur les vitesses excessives dans cette rue (surtout les livreurs), deux solutions sont à l'étude : la pose de plateaux surélevés ou la création d'emplacements de parking en alternance sur la voirie pour créer des obstacles et casser la vitesse.

➤ **Eclairage led**

La dernière phase d'installation des luminaires leds à Flanville (52 luminaires), Saint-Agnan (15) et Ogy (46) a été attribuée à la société SMART TP pour un montant de 69 456 € pour la pose de 113 nouveaux lampadaires. Le gain estimé en consommation d'énergie est de l'ordre de 13 000 € par an.

➤ **Appel d'offres travaux de voirie route de Flanville, lotissement Pâtural 1**

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de voirie du lotissement Pâtural 1 a été lancée début janvier 2026 afin que les travaux soient réalisés courant du 1er semestre 2026.

➤ **Désimperméabilisation de la cour de l'école**

Le plan de financement du projet a été arrêté en conseil municipal. Le projet a été subventionné à hauteur de 169 322, 40 € dont 51 128,40 € de la région Grand Est, 78 194 € de l'Agence de l'Eau et 40 000 € du département de la Moselle. La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux est prévue au début de l'année 2026 et les travaux sont programmées durant les vacances d'été 2026.

➤ **Aménagement du corps de ferme rue du Château**

La Commune va déposer un dossier dans le cadre du dispositif "Restauration de l'Habitat Indigne" afin de mobiliser des financements dans le cadre du projet de démolition, requalification, reconstruction du site de la ferme rue du Château. Considérant que ce bâtiment en ruine constitue un risque pour la sécurité publique, il fera l'objet d'une clôture de sécurité.

➤ **Travaux d'élagage**

La société ID VERDE a été retenue pour le programme d'entretien des arbres de la commune, pour un montant de 13 698 €. Les travaux concernent une opération d'élagage place de l'église à Saint-Agnan, Chemin sous les Vignes à Flanville, D67 vers Puche et divers travaux forestiers.

➤ **Enfouissement de la ligne à haute tension à Puche**

La Commune procède actuellement à l'enfouissement de tous les réseaux aériens. A Puche il existe une ligne à haute tension qui au-delà de l'aspect visuel des câbles et de la présence de 4 poteaux bétons présente un réel danger en matière de sécurité. La Commune demande à RESEDA, gestionnaire de la ligne, d'étudier son enfouissement.

➤ **Travaux de voirie rue du Rucher**

Les travaux de construction des maisons du lotissement Pâtural 2 ont entraîné une dégradation de la voirie, rue du Rucher. Considérant qu'il appartient à la Commune d'assurer le maintien de la voirie en attendant la réalisation de la voirie définitive, le Conseil municipal a retenu le devis de la société Starck (3 840 €) pour la remise en état par gravillonnage de la route provisoire.

➤ **Remplacement barrière du city stade de Ogy**

Suite au vol d'une barrière du city stade de Ogy, les élus ont passé commande auprès de la société Husson pour son remplacement, selon un montant de 1 624 €.

☐ **Services aux habitants**

➤ **Service civique**

Les élus ont retenu le projet d'une ado qui souhaite devenir jeune fille au pair à l'étranger et qui avait besoin de valider une formation auprès de jeunes enfants. La commune a signé une convention avec la ligue de l'enseignement qui aura en charge le suivi administratif et l'accompagnement de sa formation qui se déroulera au sein du périscolaire.

➤ **Programme du Relais Petite Enfance**

Les assistantes maternelles ont rendez-vous avec les animatrices du Relais Petite Enfance le lundi 9 février de 9h30 à 11h à la salle des Fêtes de Ogy. En décembre 2025 notre commune comptait 15 assistantes maternelles agréées pour une capacité d'accueil de 60 enfants.

➤ Saint Nicolas aux écoles et auprès des enfants des nounous



➤ Jeunesse

Les ados du village se sont réunis le samedi 29 novembre pour un atelier confection de sablés de Noël et se sont retrouvés le 20 décembre pour une animation à Prison Island.



➤ Seniors



Le traditionnel repas des seniors s'est déroulé le 23 novembre au Stade Saint-Symphorien et 227 colis de Noël ont été distribués aux plus de 70 ans de la commune.

➤ Metz Pôle Services

L'association Metz Pôle Services qui développe le maraîchage sur la commune a souhaité pouvoir étendre sa production. Une nouvelle convention entre la commune et l'association a été signée afin de mettre à sa disposition 62 ares de terrains supplémentaires.

➤ Noël des enfants

Les enfants du village se sont retrouvés le 14 décembre à la salle des fêtes pour assister à un spectacle animé par Stephano. Ils ont ensuite accueilli le Père Noël en personne, accompagné de son plus fidèle lutin. Après son départ, le Père Noël a demandé à ses lutins de mettre en place sa boîte aux lettres spécialement conçue pour recueillir les lettres des enfants. Une fois relevé, le courrier a été porté directement à l'atelier du Vieil Homme à l'habit rouge pour la préparation des cadeaux. Il a répondu avec grand plaisir aux nombreuses lettres des enfants.



➤ Cérémonie des vœux



La traditionnelle cérémonie des vœux à la population s'est déroulée le 9 janvier à la salle des fêtes à Ogy. Cette cérémonie a été l'occasion de remettre à 3 élus la médaille d'honneur communale.

